



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME 77

24, allée du Dauphiné 77350 LE MEE SUR SEINE
☎ 06 08 24 78 99 Email : escrime@infonie.fr
Site internet : www.cde77.com

CAHIER DES CHARGES DES EPREUVES DEPARTEMENTALES

Championnats départementaux individuels, équipes
et challenge de l'avenir

L'organisation technique et logistique de la compétition est assurée par le club organisateur.

Il devra gérer les différents paramètres et appliquera le règlement et la formule des épreuves départementales.

Au moins un représentant du Comité sera présent lors de chaque épreuve ainsi qu'un Maître d'Armes, celui-ci sera :

- ◆ membre de droit du directoire technique
- ◆ aura un rôle de conseiller
- ◆ veillera à l'application du cahier des charges
- ◆ transmettra les informations du C.D.E. 77
- ◆ conseillera les arbitres stagiaires
- ◆ signera les cartes de formation continue des stagiaires
- ◆ Si un problème survient, il établira un compte-rendu qu'il transmettra au Président du C.D.E

Obligations du club organisateur :

- ◆ **Inscription en ligne obligatoire**
- ◆ Affiche ce cahier des charges et le directoire technique

- ◆ Affiche le classement actualisé du challenge de l'avenir.
- ◆ Envoie le règlement **au comité pour accord avant la distribution aux clubs**
- assure la distribution du règlement des épreuves aux clubs de Seine et Marne **au moins 1 mois avant la date prévue.**
- transmet les résultats dans les 24 heures par mail à : competition@cde77.com

à Marie Christine Béraldin mail : mariechristineberaldin@sfr.fr et à la ligue à mail :

Ligue.Descrime.De.Creteil@wanadoo.fr

Les épreuves peuvent être ouvertes à d'autres départements.

ORGANISATION GENERALE

Pour un déroulement dans les meilleures conditions, prévoir :

- ◆ 2 personnes au bureau d'engagements Pour vérification des licences et des blasons
Pour l'encaissement des engagements
- ◆ 2 personnes à l'informatique dont une assure la liaison avec les inscriptions et la diffusion des informations.
- ◆ 1 personne responsable du matériel (intervention sur pistes)
- ◆ 1 responsable micro pour annoncer :
 1. la formule de l'épreuve
 2. l'appel des arbitres et tireurs
- ◆ 1 personne chargée de la gestion des arbitres et responsable du matériel prêté (chronos, pesons). **Ce matériel est sous la responsabilité du club organisateur**
- ◆ 1 personne responsable de l'affichage

PERIMETRE D'EVOLUTION :

Mise en place de barrières limitant l'accès au public.

- ♦ Le représentant du C.D.E
- ♦ Un autre membre

DROIT D'INSCRIPTION : 8 EUROS

ARBITRAGE :

Seuls les arbitres diplômés ou stagiaires pourront officiers

Ils doivent présenter leur carte d'arbitre ou de stagiaire

Demander 1 arbitre pour 4 tireurs par arme et par journée, celui-ci ne sera pas obligatoirement du club

INDEMNITES MINIMUM AUX ARBITRES :

| | |
|---|---|
| STAGIAIRES ED minimum) | 15 € la journée (1 tour de poule + 3 matches |
| DEPARTEMENTAUX & STAGIAIRES REGIONAUX REGIONAUX & STAGIAIRES NATIONAUX | 13 € la ½ journée 25 € la journée |
| | 20 € la ½ journée 40 € la journée |

Les nationaux et les internationaux : tarif des régionaux

Les arbitres inscrits le jour de la compétition doivent être présents dès le début de la compétition et reste à la disposition du directoire technique

FAIT LE 30 SEPTEMBRE 2011
Rectifié le 31/03/2011